

LES FRANCAS EN BRETAGNE ET PAYS DE LA LOIRE

Les Francas s'appuient sur un réseau réparti sur l'ensemble des départements. Les associations départementales ont une **vocation éducative, sociale et culturelle**. Elles agissent pour l'accès de tous les enfants et de tou-te-s les adolescent-e-s à des loisirs de qualité, en toute indépendance, et selon le principe fondateur de laïcité qui, au-delà de la tolérance, invite à comprendre l'autre, pour un respect mutuel. Elles mobilisent au quotidien un réseau de bénévoles et de permanente-s issus du mouvement Francas d'**éducation populaire sur l'ensemble du territoire national**.


LA FORMATION PROFESSIONNELLE AUX FRANCAS

Travailler au développement qualitatif de l'action éducative contribue à **rendre possible les changements attendus pour demain**. Face à cet enjeu, les animateur-ice-s doivent initier des propositions liées à l'aménagement des espaces, à l'amélioration de la fonction d'accueil et mettre en place des propositions d'activité adaptées à l'âge, aux effectifs, à la temporalité et à la durée de l'action. Former les animateur-ice-s d'activité assure la pérennité de la qualité éducative des actions mises en œuvre.



UNION RÉGIONALE DES FRANCAS DES PAYS DE LA LOIRE

15 BOULEVARD DE BERLIN - CS 34023 - 44040 NANTES CEDEX 1

formationprofessionnelle@francas-pdl.asso.fr www.francaspaysdelaloire.fr  

UNE FÉDÉRATION LAÏQUE DE STRUCTURES ET D'ACTIVITÉS ÉDUCATIVES, SOCIALES ET CULTURELLES

Mouvement d'éducation populaire, les Francas sont une association complémentaire de l'école, **reconnue d'utilité publique** par le décret du 13 novembre 1991 et agréée par les Ministères de l'éducation nationale, de la santé, de la jeunesse, des sports et de la vie associative.

Notre expertise éducative est confortée par la dynamique d'un mouvement agréé Jeunesse éducation populaire. Ce mouvement rassemble tou-te-s celles et ceux qui, en matière d'éducation, veulent faire émerger des idées nouvelles et stimulantes pour le développement de la cité.



Accueil téléphonique

UNION RÉGIONALE DES FRANCAS DES PAYS DE LA LOIRE

06 95 48 37 18

**DU LUNDI AU VENDREDI :
8H30 - 12H30 ET 13H30 - 17H**

des Pays-de-la-Loire

les francas

L'éducation en mouvement !



BPJEPS

Spécialité

**SPÉCIALITÉ ANIMATION
SOCIO-ÉDUCATIVE
OU CULTURELLE
MENTION LOISIRS
TOUS PUBLICS**

La formation des professionnel-les de l'animation au service des projets d'accueil et d'animation enfance-jeunesse

**NIVEAU 4
PAYS DE LA LOIRE
NANTES / LAVAL
SUD VENDÉE
2023 / 2024**

LE BPJEPS AVEC LES FRANCAS

Le Brevet professionnel de la jeunesse, de l'Éducation populaire et du sport est un **diplôme de niveau 4 délivré par le Ministère de la Jeunesse et des Sports**. Il atteste de la possession des compétences professionnelles indispensables à l'exercice du métier d'animateur·ice aussi bien dans le cadre associatif qu'après d'une collectivité.

Nos formations BPJEPS visent à former des animateur·ices qui inscrivent leurs actions dans le cadre de l'éducation populaire. Ces animateur·ices, grâce à une connaissance approfondie de leurs

publics et des techniques d'animation, seront capables d'initier et de faire émerger des projets liés à la vie locale.

La formation BPJEPS Loisirs tous publics donne l'autorisation d'**exercer en tant que directeur·ice d'accueil collectif de mineurs**.



LES PRINCIPES DE LA FORMATION



Des orientations éducatives s'appuyant sur le projet des Francas : agir pour la laïcité, le développement durable, la place du numérique dans l'éducation, l'accès aux loisirs éducatifs et culturels pour tous

- ➔ Des **méthodes pédagogiques actives** incluant interventions et témoignages de professionnels
- ➔ L'intégration d'une **dimension interculturelle** au projet de formation
- ➔ L'identification d'un projet individuel de formation
- ➔ Une **situation d'alternance** au service de la montée en compétence des stagiaires
- ➔ Un **accompagnement** par le/la tuteur·ice et le/la formateur·ice référent de la formation



PUBLICS ACCUEILLIS



Cette formation s'adresse sous conditions à un public de **salarié·e·s**, **d'apprenti·e·s**, de **demandeur·se·s d'emploi**. Le contrat d'apprentissage peut démarrer jusqu'à 3 mois avant l'entrée en formation.

Accessibilité aux personnes porteuses de handicap : le référent handicap des Francas est à votre disposition pour accompagner la réalisation de votre projet de formation.

ORGANISATION DE LA FORMATION



Formation en alternance sur un rythme de **35h/semaine** dont **630h en centre de de formation**.

DÉTAILS, LIEUX DE FORMATION ET CALENDRIER SUR LE SITE.

CONDITIONS D'ADMISSIONS, TARIFS ET MODALITÉS D'INSCRIPTION

Toutes les informations sont disponibles sur notre site : **cliquez-ici** <https://www.francaspaysdelaloire.fr/formations/formations-professionnelles/nos-formationen-professionnelles/formation-bpjeps/>



UNITÉS CAPITALISABLES

UC1 210h	<p>Encadrer tout public dans tout lieu et toute structure</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Communiquer dans les situations de la vie professionnelle ✓ Prendre en compte les caractéristiques des publics dans leurs environnements dans une démarche d'éducation à la citoyenneté ✓ Contribuer au fonctionnement de la structure
UC2 147h	<p>Mettre en œuvre un projet d'animation</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Concevoir un projet d'animation ✓ Conduire un projet d'animation ✓ Evaluer un projet d'animation
UC3 91h	<p>Conduire une action dans le champ Loisirs tout public (LTP) et de direction Accueil collectif de mineurs (ACM)</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Organiser et évaluer les activités ✓ Encadrer une équipe dans le cadre d'un accueil collectif de mineurs ✓ Accueillir les publics enfants et adolescents et les animateurs
UC4 182h	<p>Mobiliser les démarches d'éducation populaire pour mettre en oeuvre les activités</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Situer son activité d'animation dans un territoire ✓ Maîtriser les démarches pédagogiques, les outils et techniques de la mention LTP en référence au projet de la structure ✓ Évaluer ses activités ✓ Conduire des activités d'animation

les francas